

Communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande dirigée contre elle par des tiers

2016/2030(INI) - 23/11/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 304 voix pour, 179 contre et 208 abstentions, une résolution sur la communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande dirigée contre elle par des tiers.

La résolution a souligné que l'Union européenne, ses États membres et ses citoyens subissaient une pression grandissante et systématique pour faire face aux campagnes d'information, de désinformation et d'informations trompeuses et à la propagande de pays et d'acteurs non étatiques, tels que des organisations terroristes ou criminelles transnationales dans son voisinage.

La propagande hostile contre l'Union européenne prend diverses formes et utilise divers outils dans le but de déformer la vérité, de diviser les États membres, d'entraîner un découplage stratégique entre l'Union européenne et ses partenaires d'Amérique du Nord, de paralyser le processus décisionnel, de discréditer les institutions de l'Union et de saper le discours politique européen fondé sur des valeurs démocratiques.

Communication stratégique de l'Union visant à contrer la propagande dirigée contre elle par des tiers : les députés ont demandé aux institutions de l'Union de reconnaître que la communication stratégique et la guerre d'information ne sont pas seulement un problème externe, mais aussi interne, à l'Union et se sont inquiétés des nombreux relais dont dispose la propagande hostile à l'Union en son sein.

Rappelant que la désinformation et la propagande font partie d'une guerre hybride, le Parlement a souligné la nécessité de favoriser la sensibilisation et d'adopter une position plus affirmée grâce à des actions de communication institutionnelle et politique, à des recherches de groupes de réflexion et universitaires, à des campagnes sur les médias sociaux, à des initiatives de la société civile, à l'éducation et aux médias.

Les députés ont plaidé pour une meilleure coordination et de meilleurs échanges d'informations entre l'Union européenne, les États membres, l'Otan, l'Onu, les ONG et les organisations civiles souhaitant mettre en place des stratégies de lutte contre la désinformation.

Guerre de désinformation et de propagande russe : avec l'annexion russe de la Crimée et la guerre hybride menée par la Russie dans le Donbass, le Kremlin a intensifié sa confrontation avec l'Union et a intensifié sa propagande.

Le Parlement a déclaré que le gouvernement russe utilisait un panel étendu d'outils, tels que des groupes de réflexion et des fondations spéciales (Russkiy Mir), des autorités spéciales (Rossotrudnitchestvo), des chaînes de télévision multilingues (Russia Today), des soi-disant agences d'information et services multimédias (Sputnik), des réseaux sociaux et des trolls internet, afin de s'attaquer aux valeurs démocratiques et de diviser l'Europe.

Les députés ont soutenu que la communication stratégique de la Russie faisait partie d'une campagne de subversion plus générale visant à affaiblir la coopération de l'Union et l'intégrité territoriale de l'Union et de ses États membres en décrivant certains pays européens comme appartenant à la « sphère d'influence traditionnelle de la Russie ».

Le Parlement a également critiqué les efforts de la Russie visant à perturber le processus d'intégration de l'Union et le soutien russe apporté aux forces antieuropéennes dans l'Union en ce qui concerne les partis d'extrême droite, les forces populistes et les mouvements qui nient les valeurs fondamentales des démocraties libérales.

Les gouvernements des États membres ont été invités à faire preuve de vigilance envers les opérations d'information russes menées sur le sol européen et à accroître le partage des capacités et les efforts de contre-information destinés à contrer ces opérations.

Contre la guerre d'information et les méthodes de radicalisation de Daech : Daech, Al-Qaïda et de nombreux autres groupes terroristes islamistes violents utilisent des stratégies de communication et de propagande directe dans le cadre de la justification de leurs actions contre l'Union européenne, ainsi que pour le recrutement de jeunes européens.

Le Parlement a demandé à l'Union européenne et à ses États membres d'élaborer un contre-discours de Daech, en faisant participer le système éducatif et en renforçant la position et la visibilité des érudits musulmans modérés qui jouissent de suffisamment de crédibilité pour délégitimer la propagande de Daech et le dévoiement théologique que constitue la promotion de l'islam radical.

La résolution a insisté sur l'importance :

- d'inclure la stratégie de contre-propagande contre Daech dans une stratégie régionale plus vaste et globale associant des instruments diplomatiques, socioéconomiques ainsi que des outils de développement et de prévention des conflits ;
- de se concentrer davantage sur l'amélioration des outils et méthodes de l'Union, principalement dans le domaine informatique ;
- de mettre en place des structures multidimensionnelles (recherche académique, administrations pénitentiaires, police, justice, services sociaux, éducation) pour lutter contre la radicalisation ;
- de sefforcer de couper l'accès de Daech aux financements et aux fonds ;
- de coopérer avec les fournisseurs de services de médias sociaux pour contrer la diffusion de la propagande de Daech.

Stratégie de l'Union européenne pour lutter contre la propagande : saluant la [communication conjointe sur le cadre commun en matière de lutte contre les menaces hybrides](#), le Parlement a demandé l'approbation et la mise en œuvre de ses recommandations et demandé à la VP/HR d'assurer une communication fréquente au niveau politique avec les États membres afin de mieux coordonner les actions de l'Union. Il a demandé que la communication stratégique soit davantage renforcée.

La résolution a souligné l'importance :

- de renforcer le pluralisme et l'objectivité médiatique ainsi que l'impartialité et l'indépendance des médias dans l'Union et son voisinage,

par exemple en soutenant les journalistes et le développement de programmes de renforcement des capacités destinés aux acteurs du monde des médias ;

- de la coopération entre les services de renseignement des États membres en vue d'évaluer l'influence exercée par des pays tiers qui tentent de nuire aux fondements et aux valeurs démocratiques de l'Union ;
- du renforcement de la task force de l'Union sur la communication stratégique : la task force devrait mettre à disposition du grand public, sous l'identifiant Twitter "@EUvsDisInfo", un espace en ligne qui regrouperait différents outils destinés à déceler la désinformation, expliquerait leur fonctionnement, et relayerait les nombreuses initiatives de la société civile en la matière ;
- d'assurer une communication cohérente et efficace sur les politiques de l'Union, tant en interne qu'en externe, et d'adapter les communications aux régions spécifiques, en veillant notamment à ce que les informations soient accessibles dans les langues locales ;
- de la sensibilisation, de l'éducation et de la formation à l'information et aux médias en ligne dans l'Union et dans les pays du voisinage.

Le Parlement a demandé à la Commission de présenter certaines initiatives législatives afin de contrer de manière plus efficace la désinformation et la propagande et d'utiliser l'examen à mi-parcours de l'instrument européen de voisinage pour favoriser le renforcement de la résilience des médias et pour l'élever au rang de priorité stratégique.

Enfin, les députés ont estimé qu'une stratégie efficace pour contrer la propagande antieuropéenne pourrait être l'adoption de mesures visant à fournir à un public cible des informations appropriées et intéressantes sur les activités de l'Union, les valeurs européennes et d'autres questions d'intérêt public, tout en soulignant que les technologies modernes et les réseaux sociaux pourraient être utilisés à ces fins.